

## DOSSIER DE CANDIDATURE

**Pièces à joindre impérativement dans deux enveloppes distinctes :**

▶ **Enveloppe numéro 1 :**

**Artisans :**

- Justificatif d'inscription à la Chambre des Métiers (D1 Inscription 2018),
- Carte permettant l'exercice d'une activité ambulante délivrée par la C.M.A.R.

---

**Producteurs :**

- Carte d'affiliation à la MSA de votre département valable pour l'année en cours.

---

**Commerçants :**

- Extrait Kbis (principal) de moins de 3 mois,
- Carte permettant l'exercice d'une activité ambulante délivrée par la C.C.I.M.P.

---

**Autres statuts :**

- Déclaration d'auto-entrepreneur (à justifier),
- Attestation d'affiliation AGESEA (artiste).

---

**Pour toutes les catégories :**

- Le bulletin de candidature,
- Le règlement dûment daté et signé,
- Attestation de la police d'assurance multirisques ( responsabilité civile, incendie, vol et vandalisme ),
- Photocopie de votre pièce d'identité en cours de validité,
- Fiche technique détaillée de chaque produit,
- Documents prouvant le caractère artisanal de votre fabrication ( ex. : photos de votre atelier, factures d'achat des produits de base utilisés pour la fabrication du produit fini...).

---

▶ **Enveloppe numéro 2 :**

- Liste exhaustive des produits présentés sur le stand, accompagnée de photos de vos réalisations *sans aucun signe distinctif permettant de vous identifier*.

**N.B. : Les documents inclus dans l'enveloppe N° 2 doivent être totalement anonymes, à défaut le dossier sera rejeté.**

- ▶ Tout dossier incomplet ne pourra pas être présenté à la commission de sélection.